

6. LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE RÉELLE LUXEMBOURGEOISE

6.1. LES COMPTES NATIONAUX

Les données relatives à la comptabilité nationale sont jusqu'à présent publiées avec une fréquence annuelle et à prix courants seulement. Avec la transition vers le SEC95 (Système Européen de Comptes Economiques intégrés 1995), le STATEC publiera bientôt des comptes nationaux à fréquence trimestrielle et à prix constants.

Le tableau 6.1.1. comprend les principaux agrégats du produit intérieur brut dans l'optique «prix du marché».

6.1.1. Le produit intérieur brut aux prix du marché

Le produit intérieur brut aux prix du marché est le résultat de l'activité de production des unités productrices résidentes. Il peut être défini comme étant la somme des emplois finaux des biens et services par les unités institutionnelles résidentes (consommation finale et formation brute de capital fixe) et des exportations de biens et services moins les importations de biens et services.

Les emplois finaux nationaux correspondent à la somme de la consommation finale nationale et à celle de la formation brute de capital fixe.

La consommation finale nationale correspond à la valeur des biens et services utilisés pour la satisfaction directe des besoins humains, aussi bien individuels (consommation finale des ménages) que collectifs (consommation collectives des administrations privées et publiques).

La formation brute de capital fixe correspond à la valeur des biens durables acquis par les unités de production résidentes, destinés à des fins autres que militaires, pour être utilisés dans le processus de production pendant une durée supérieure à un an.

Les exportations de biens comprennent tous les biens matériels qui sortent définitivement du territoire économique du pays à destination du reste du monde.

Les exportations de services comprennent tous les services fournis par des unités résidentes à des unités non-résidentes.

Les importations de biens et de services sont définies de manière analogue.

La consommation sur le territoire des ménages non-résidents et des ménages résidents dans le reste du monde font également partie des exportations et des importations, mais sont reprises séparément.

6.1.2. Les autres indicateurs de l'économie réelle

Le tableau 6.1.2 comprend, d'une part, les chiffres de la production de l'ensemble de l'industrie (sous forme d'un indice à année de base 1995) et, d'autre part, les taux de variation annuels de la production de différentes branches industrielles ainsi que du commerce de détail, tout comme le taux de variation annuel du nombre des immatriculations de nouvelles voitures particulières. Les chiffres sont ajustés pour les jours ouvrables, à l'exception des immatriculations de voitures.

6.2. LES INDICATEURS DU MARCHÉ DE L'EMPLOI

Le tableau 6.2.1 comprend d'abord, pour l'économie entière tout comme pour le secteur de la manufacture, des indicateurs de l'évolution du nombre de personnes employées, ceci sous forme d'indices (avec comme année de base l'année 1995) et de taux de variation annuels. En plus, le tableau comprend le nombre de personnes inscrites auprès de l'Administration de l'emploi (ADEM) comme demandeurs d'emploi ainsi que le taux de chômage, défini comme le ratio du nombre des demandeurs d'emploi et de la population active. Finalement, le tableau indique le taux de variation annuel de la productivité du travail dans le secteur de la manufacture.

Le tableau 6.2.2 comprend plusieurs séries relatives à l'emploi sur le niveau de l'économie entière. Les séries indiquées sont: l'emploi national, l'emploi total intérieur, le nombre des indépendants, l'emploi salarié intérieur, la population active ainsi que le nombre de frontaliers travaillant au Luxembourg.

L'emploi national est égal à l'emploi total intérieur diminué du nombre des frontaliers non-résidents, augmenté du nombre des frontaliers résidents travaillant à l'étranger (chiffre estimé à 700 personnes par le STATEC) et augmenté du nombre des fonctionnaires internationaux (chiffre actuellement estimé à 7 729 personnes).

L'emploi total intérieur est la somme de l'emploi salarié intérieur et du nombre des indépendants.

La population active est composée de l'emploi national et du nombre de demandeurs d'emploi (DENS) qui figure dans le tableau 6.2.1.

6.3. LES ENQUÊTES D'OPINION

6.3.1. L'indicateur de confiance dans le secteur industriel

L'indicateur de confiance dans le secteur industriel est présenté dans le graphique 6.3.1. L'échantillon de l'enquête de conjoncture mensuelle menée par le STATEC comprend 109 entreprises industrielles qui représentent quelque 88% de la valeur ajoutée du secteur. Les réponses des entreprises sont pondérées en fonction de l'importance de leur valeur ajoutée et de sorte que les différentes branches du secteur soient correctement représentées. L'échantillon reste en principe inchangé d'une enquête à l'autre. La méthodologie de l'enquête correspond à celle définie au niveau communautaire.

Pour obtenir l'indicateur de confiance, les réponses à trois questions de l'enquête sont prises en considération:

- 1) estimation de la tendance de la production au cours des prochains mois,
- 2) appréciation du carnet de commandes total,
- 3) appréciation du stock de produits finis (avec signe opposé).

Trois réponses différentes sont possibles: «augmentation» (respectivement «supérieur à la normale»), «stabilité» (respectivement «normal») et «diminution» (respectivement «inférieur à la normale»). L'indicateur est obtenu en calculant la moyenne arithmétique de la différence entre le pourcentage de réponses positives et le pourcentage de réponses négatives à chacune des trois questions. Les réponses neutres ne sont pas prises en considération. Les valeurs des trois composantes de l'indicateur de confiance dans le secteur industriel sont présentées dans le graphique 6.3.2: Enquête dans l'industrie.

Une juxtaposition entre l'indicateur de confiance et la production réalisée devrait permettre d'avoir une impression de la qualité de l'indicateur de confiance en tant qu'indicateur de l'évolution de la production.

6.3.2. L'indicateur de confiance dans le secteur de la construction

L'indicateur de confiance dans le secteur de la construction est présenté dans le graphique 6.3.3. L'échantillon de l'enquête de conjoncture mensuelle dans le secteur de la construction comprend 43 entreprises dont la valeur ajoutée représente entre 50% et 60% de la valeur ajoutée du secteur. Comme dans le secteur de l'industrie, la composition de l'échantillon, en principe, ne varie pas au cours du temps.

L'indicateur de confiance dans ce secteur est obtenu de manière comparable à celle du secteur de l'industrie: d'abord, on calcule la différence entre les réponses positives et négatives (en pourcentage des réponses totales données) à deux questions, puis on prend la moyenne arithmétique des deux différences. Les deux questions sont:

- 1) estimation du carnet de commandes total,
- 2) estimation de la tendance des effectifs au cours des prochains mois.

Comme pour l'indicateur de confiance dans l'industrie, les réponses neutres ne sont pas prises en considération.